

portant validation du devis pour la fourniture et pose d'un but de rugby et de poteau de corner au Stade Denis Bailly à la Société TERIDEAL.

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis N°2026020101 de la Société TERIDEAL concernant la fourniture et pose d'un but de rugby et de poteau de corner au Stade Denis Bailly.

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de la Société TERIDEAL concernant la fourniture et pose d'un but de rugby et de poteau de corner au Stade Denis Bailly d'un montant de 2 819.00 € HT.

A Bernay, le 27 février 2026

Marie-Lyne VAGNER

signé électroniquement le 03/03/2026,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

